

Cursus Conseiller Mobilité Carrière

Organisme ou Ministère

Institut de la Gestion Publique et du Développement Economique (IGPDE)
20, allée Georges Pompidou - 94306 Vincennes

Objectifs de la formation

La formation a pour but de donner les premiers outils indispensables à la prise de fonction du conseiller mobilité carrière récemment nommé. Ses objectifs sont :

- Maîtriser les fondamentaux à la fois en matière de gestion statutaire et de gestion de l'emploi et des compétences
- Comprendre les enjeux, le domaine et le contexte des missions du conseiller mobilité carrière;
- Connaître les bases réglementaires et statutaires utiles à l'exercice de leurs missions ;
- Maîtriser les techniques de l'entretien et du conseil personnalisé ;
- Appréhender les modes de communication utiles à la constitution des relais d'information et de réseaux.

Modalités d'organisation

La formation est organisée en 3 modules, espacés entre eux de 3 semaines à un mois :

- Le positionnement du CMC et ses outils (2 jours) ;
- Le repérage des compétences et la conduite des entretiens (3 jours) ;
- Le travail en réseau et l'accompagnement des agents (3 jours).

Originalité du dispositif

Ce cursus a pour public cible tout conseiller mobilité carrière récemment nommé ou pressenti, en administration centrale ou service déconcentré. Peuvent également être admis à la formation les agents qui exercent pour partie les missions des conseillers mobilité carrière.

La formation allie apports théoriques et méthodologiques. Elle accorde une place importante aux cas pratiques et privilégie les échanges entre professionnels. L'ouverture interministérielle permet en outre de poser les bases de la construction d'un réseau personnel. Pour les participants qui ont suivi le cursus depuis au moins 6 mois, une journée « retour d'expérience » est proposée.

Contact

Anh Nguyen — Responsable de formations

 01/58/64/80/43 — anh.nguyen@finances.gouv.fr